
ADRIEN FRIER

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME DANS L'ESPACE MÉDITERRANÉEN

C arrefour incomparable d'échanges humains, commerciaux et culturels, l'espace méditerranéen constitue un atout indéniable pour le dynamisme économique, la diversité et la richesse des vingt-deux pays qui le bordent¹. Mais la densité des flux en tous genres, l'imbrication des communautés qui peuplent les deux rives de la Méditerranée, la relative porosité de certaines frontières et la difficulté à contrôler efficacement un espace de deux millions et demi de kilomètres carrés, où la circulation s'effectue de manière (plus ou moins) libre au cœur d'un bassin de plus de cinq cent trente millions d'habitants, emportent inmanquablement leur lot de vulnérabilités. Des vulnérabilités qui sont autant d'opportunités susceptibles de profiter aux groupes criminels organisés et, de manière sans doute moins massive mais autrement plus marquante pour nos opinions publiques, aux organisations terroristes. Le procès des attentats du 13 novembre 2015, qui s'est achevé fin juin 2022, après dix mois de débats, en permettant de retracer avec précision les itinéraires suivis et les différentes étapes de la planification des attaques, a bien montré à quel point auteurs comme commanditaires avaient su mettre ces vulnérabilités à profit pour établir des réseaux complexes et déjouer la vigilance des services de sécurité.

99

L'histoire contemporaine du pourtour méditerranéen présente des connexions que l'on ne peut ignorer avec l'expansion d'organisations djihadistes qui, à partir du début des années 2000, ont progressivement déployé leur agenda global, qui vise à porter le djihad partout dans le monde, jusqu'à s'imposer comme le courant dominant sur la scène terroriste internationale, sous l'impulsion de Daech et d'Al-Qaïda.

1. Voir, *supra*, Catherine Wihtol de Wenden, « Migrations méditerranéennes », p. 87, note 2.

C'est ainsi que se crée en Algérie, en 1998, par dissidence vis-à-vis du Groupe islamique armé, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat, qui donnera naissance neuf ans plus tard à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Et c'est au Levant, sur les ruines de l'intervention américaine de 2003, que se développent les germes de ce qui deviendra l'« État islamique » à partir de 2013, une organisation qui est parvenue au moment de son apogée, au cours des deux années suivantes, à contrôler un territoire d'une taille comparable à celle du Royaume-Uni, à cheval sur l'Irak et la Syrie.

100 Résumer les enjeux de la lutte contre le terrorisme au sein de l'espace méditerranéen à une menace émanant de sa rive sud et ciblant essentiellement sa rive nord constituerait cependant un raccourci dangereux et factuellement inexact. Rien n'est, évidemment, jamais comparable dans l'horreur, mais on ne peut ignorer que les ressorts ayant conduit aux attentats qui ont traumatisé l'Europe deux décennies durant – Madrid, Londres, Paris, Nice, Bruxelles, ou encore Vienne – ne sont nullement différents de ceux qui ont endeuillé sur la même période la Tunisie, l'Égypte, le Maroc ou la Libye, et qui, en ce début des années 2020, frappent toujours quotidiennement en Syrie et en Irak. Un simple regard sur cette douloureuse histoire suffit à appréhender de manière empirique ce que toutes les études ont confirmé : le terrorisme djihadiste s'attaque en premier lieu aux populations d'obédience musulmane situées sur la rive sud de la Méditerranée.

Le caractère transnational de la menace et la relative similarité de l'exposition sécuritaire des pays côtiers face aux vulnérabilités que présente le bassin méditerranéen imposent un effort partenarial pour assurer les conditions d'un espace de sécurité commun. Avec cela de paradoxal que, si la protection du territoire national contre le terrorisme constitue une compétence éminemment régaliennne, elle ne peut trouver à s'exercer efficacement que dans le cadre d'une coopération internationale volontariste.

UN ESPACE EXPOSÉ À LA PRESSION DE DEUX FOYERS DJIHADISTES MAJEURS

Le premier facteur qui influe sur l'exposition des pays de l'espace méditerranéen à la menace terroriste réside incontestablement dans la proximité géographique de deux des épicentres actuels du djihadisme international : le premier au Levant, le second au Sahel. Cette proximité entraîne des risques de propagation et de déstabilisation pour les pays

alentours, notamment en Libye, profondément fragilisée par la faiblesse de sa gouvernance étatique.

Au Levant, la zone syro-irakienne a constitué le théâtre de l'émergence et de l'apogée de Daech. Si le « califat » s'est officiellement effondré en mars 2019 avec la reprise de Baghouz par la coalition internationale², la menace de l'organisation terroriste fondée par Abou Bakr al-Baghdadi reste réelle à plusieurs titres.

En Syrie comme en Irak, Daech avait su anticiper sa défaite militaire face à la coalition en réorientant dès 2017 ses sources de financement afin de préparer le basculement vers une stratégie de harcèlement clandestin qu'il continue à mettre en œuvre. Le groupe est ainsi parvenu à maintenir des capacités opérationnelles même s'il n'est plus en mesure d'exercer un contrôle territorial.

En Irak, le nombre d'attentats a connu une décrue sensible au cours du premier semestre 2022, après que le pays a subi 833 attaques l'année précédente³, en faisant le pays le plus touché au monde par le terrorisme. Cette évolution, due aux efforts conjoints de la coalition internationale, de l'Union européenne, de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et des forces nationales, reste cependant fragile au regard de la présence continue d'éléments daechiens au sein du pays, en particulier dans les provinces de l'Anbar, de Diyala et de Ninive.

La situation est également précaire en Syrie, fragilisée par plus d'une décennie de conflit et par un jeu d'acteurs (régime de Damas, Russie, Iran...) pour lesquels la lutte contre le terrorisme est, sinon un prétexte, au mieux une lointaine priorité. Le champ d'action de la coalition internationale s'est par ailleurs progressivement réduit, depuis le lancement par la Turquie, en octobre 2019, de l'opération Source de paix, à l'est d'une diagonale qui relie Qamishli à Deir ez-Zor. L'organisation État islamique reste ainsi particulièrement active dans le Nord du pays (zones contrôlées par la Turquie), en moyenne vallée de l'Euphrate et en Badiya (zone contrôlée par le régime), où elle a installé plusieurs camps d'entraînement pour ses nouvelles recrues. Daech n'est au demeurant pas la seule organisation porteuse d'un agenda djihadiste global qui soit présente en Syrie, plusieurs groupes affiliés à Al-Qaïda (Huras al-Din notamment, mais aussi dans une certaine mesure le Hayat Tahrir al-Cham, même si

2. Créée en 2014 à l'initiative des États-Unis et composée initialement de vingt-deux membres – quatre-vingt-cinq au 1^{er} juillet 2022 –, dont les pays de l'Union européenne, le Canada, l'Australie, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Royaume-Uni, le Maroc, la Jordanie, le Bahreïn, ou encore le Qatar.

3. D'après « Global Terrorism Index », VisionOfHumanity.org.

ce dernier est engagé dans un effort de normalisation) opérant également au sein de la région d’Idlib, dans le Nord-Ouest du pays.

102 L’impact de l’évolution de la menace terroriste au Levant est renforcé, pour plusieurs pays de l’espace méditerranéen, par la présence sur zone d’un nombre plus ou moins élevé de ressortissants partis rejoindre les rangs de Daech, parfois dès 2013-2014. Il est difficile de disposer de données fiables sur ce sujet sensible, mais on peut estimer qu’une partie significative, sans doute plus du tiers, des quelque vingt-cinq mille combattants étrangers sur lesquels l’organisation terroriste a pu s’appuyer provenait de l’espace méditerranéen⁴ – sans inclure la Syrie et l’Irak, qui en ont fourni la grande majorité. Si certains sont depuis retournés dans leur pays d’origine et que d’autres sont décédés sur le théâtre levantin, plusieurs milliers s’y trouvent toujours, majoritairement dans les camps et prisons du Nord-Est syrien. Cette situation emporte un double enjeu à forte dimension sécuritaire : celui, dans un premier temps, de leur maintien en détention sûre et durable, alors que Daech a fait de la libération de ses partisans un objectif prioritaire, comme l’a montré l’attaque d’ampleur lancée contre la prison Al-Sinaa, à Hassaké, en janvier 2022 ; celui, à plus long terme, du sort des adultes, qui ont le plus souvent choisi en connaissance de cause de rejoindre une organisation terroriste, et des enfants, victimes des choix de leurs parents, qui grandissent dans des environnements déscolarisés hautement radicalisés. Bien que l’extrême sensibilité de ces questions rende difficile la coordination des approches nationales, il n’en reste pas moins que les pays de l’espace méditerranéen devront nécessairement relever, ensemble, le défi que représentera l’identification d’un mécanisme permettant de prendre en charge dans la durée ces combattants de Daech et d’assurer que leurs crimes ne restent pas impunis. Le risque est réel, sans cela, de rééditer les erreurs qui ont conduit au début du siècle, dans les geôles irakiennes, à l’émergence d’une nouvelle génération de cadres djihadistes.

Au Sahel, la menace terroriste s’est considérablement densifiée au cours de la décennie 2010, avec une consolidation de l’action des groupes locaux sous l’ombrelle de Daech (État islamique au Grand Sahara ou en Afrique de l’Ouest) et d’Al-Qaïda (AQMI, Rassemblement pour la victoire de l’islam et des musulmans), qui a conduit à faire de la région l’un des épicentres du djihadisme international. Au niveau mondial, 35 % des victimes du terrorisme auraient été originaires de la bande

4. Les principaux pays de départ par ordre d’ampleur décroissant sont la Tunisie, le Maroc, la France, le Liban, la Turquie.

sahélo-saharienne en 2021, contre moins de 1 % en 2007. Et trois des cinq plus fortes hausses mesurées entre 2020 et 2021 sont à déplorer dans des pays de la zone (Niger, Mali et Burkina Faso)⁵.

L'affiliation des acteurs terroristes sahéliens à Daech et à Al-Qaïda relève cependant à l'évidence d'une certaine dose d'opportunisme (permettant aux premiers de disposer d'un soutien financier et logistique, tandis qu'elle offre aux seconds, mis en difficulté dans leurs bastions traditionnels, une manière de réaffirmer leur leadership sur la scène djihadiste internationale en créant de nouvelles franchises à travers le globe) et ne saurait conduire à amalgamer les facteurs qui sous-tendent les agendas des différentes forces en présence. Le terrorisme sahélien s'est ainsi largement autonomisé depuis le début des années 2010, non seulement par rapport aux centres de commandement levantin de Daech et irano-pakistanaïes d'Al-Qaïda (autonomisation qui se traduit autant dans les modes opératoires que dans les stratégies de communication), mais également par rapport à l'influence historique des cadres nord-africains. La tutelle d'AQMI sur le Rassemblement pour la victoire de l'islam et des musulmans s'est ainsi affaiblie à mesure que le barycentre de l'activité terroriste dans la région s'est déplacé de l'Afrique du Nord vers la bande sahélo-saharienne. Et le fait que le précédent leader d'AQMI, Abdelmalek Droukdel, ait été neutralisé le 3 juin 2020 par les forces armées françaises aux alentours de Tessalit, dans le Nord du Mali, et non dans son fief traditionnel du Nord algérien, tend à confirmer cette tendance à un recentrage sahélien. La question s'est d'ailleurs posée de la nomination d'un responsable issu de cette région à la tête d'AQMI. C'est finalement un autre cadre algérien, Abou Obeïda Youssef al-Annabi, qui a été nommé, mais il est clair que l'influence de ce dernier sur une base combattante désormais essentiellement peule est nettement moins forte que celle des principaux djihadistes maliens, qu'il s'agisse d'Amadou Koufa, de Sidan Ag Hitta ou surtout du leader du Rassemblement pour la victoire de l'islam et des musulmans, Iyad Ag Ghali.

Si la menace terroriste au Sahel était au début des années 2010, lorsque la France a engagé l'opération Serval, essentiellement concentrée sur le Nord malien, force est de constater qu'elle a depuis métastasé. Sous l'action concomitante (bien que de plus en plus concurrente), du Rassemblement pour la victoire de l'islam et des musulmans et de l'État islamique au Grand Sahara, elle a depuis gagné le centre malien et surtout la zone des trois frontières, qui jouxte le Niger et le Burkina Faso), déstabilisant

5. D'après « Global Terrorism Index », VisionOfHumanity.org.

104 ces deux pays de manière croissante, alors que Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest ont largement étendu leur emprise au Nigeria et autour du bassin du lac Tchad. Largement gagnée par la présence de groupes prompts à capitaliser sur des problématiques locales (tensions ethniques, désertification, absence de services publics...) pour attirer de nouvelles recrues, la bande sahélo-saharienne est désormais en passe de devenir un centre d'exportation de la menace terroriste vers les espaces périphériques. C'est le cas de manière de plus en plus visible vers l'Afrique de l'Ouest et les pays côtiers du golfe de Guinée, où l'existence de groupes affiliés notamment au Rassemblement pour la victoire de l'islam et des musulmans est largement vérifiée, mais cette dynamique pourrait également, à terme, concerner certains pays du pourtour méditerranéen. Si l'Algérie a su se prémunir de manière relativement efficace d'un risque perçu de longue date en densifiant considérablement le dispositif militaire à sa frontière avec le Mali, le trou noir sécuritaire que constitue actuellement la Libye est source de nombreuses inquiétudes. La présence de Daech comme d'Al-Qaïda y est avérée bien que relativement résiduelle (une centaine d'hommes pour le premier, deux à trois fois plus pour le second), mais la faiblesse de l'État notamment dans le Sud du pays pourrait permettre aux deux groupes de remonter en puissance, en profitant de transferts de combattants depuis le Levant, le Sahel ou l'Est du continent (Soudan, Érythrée). Le déploiement de mercenaires syriens employés par la Russie (groupe Wagner) et par la Turquie, aux profils parfois très radicaux, constitue un autre facteur de vulnérabilité pour ce pays clé au regard des enjeux sécuritaires dans l'espace méditerranéen.

DES INTÉRÊTS PARTAGÉS

La quasi-totalité des attentats terroristes d'ampleur qui ont frappé le bassin méditerranéen sur deux décennies a ouvert le champ, après coup, à des interrogations similaires à celles qui avaient ébranlé la classe politique et l'écosystème sécuritaire américains à la suite des attentats du 11 septembre 2001 : comment un groupe restreint d'individus avait-il pu frapper au cœur d'une société qui se croyait à l'abri ? Existait-il des signes avant-coureurs ? Une meilleure coordination entre les services de renseignement intérieur et extérieur aurait-elle pu permettre de prévenir ces attaques ?

De fait, ces attentats ont pour point commun d'avoir dans leur grande majorité été planifiés depuis un pays tiers, remettant en cause la doctrine selon laquelle la préservation de la sécurité d'un territoire, mission

fondamentale de l'État s'il en est, commence et s'arrête à ses propres frontières. La nécessité de prendre en compte le continuum sécurité intérieure-sécurité extérieure dans la lutte contre le terrorisme constitue l'une des principales leçons tirées de la vague d'attentats commis par Al-Qaïda et Daech depuis le début des années 2000. Il est d'ailleurs de ce point de vue assez instructif de constater que la France a fondé la licéité juridique de son intervention en Syrie (qui n'avait évidemment pas été sollicitée ni autorisée par Damas) sur l'article 51 de la charte des Nations unies, lui permettant, à la suite des attaques subies à Paris en 2015, de considérer que la préservation de la légitime défense du pays ne pouvait se concevoir sans une intervention militaire à l'extérieur de ses frontières. La prise en compte de ce continuum s'est également matérialisée en France par l'extension, depuis 2017, du champ de compétence du coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, qui est dorénavant chargé d'assurer la cohérence de l'action ainsi que le partage d'informations entre les services de renseignement intérieur et extérieur pour combattre le terrorisme. 105

Particulièrement prononcé en raison des interconnexions et de la porosité caractéristiques de l'espace méditerranéen, ce continuum n'a, paradoxalement, jamais été aussi saillant que depuis la défaite militaire de Daech en Irak et en Syrie, qui a entraîné une large déterritorialisation de la menace terroriste pesant sur les pays de la région. L'incapacité de l'organisation djihadiste à maintenir son contrôle sur un sanctuaire territorial depuis lequel elle pouvait planifier des attaques vers l'extérieur l'a amenée à changer de stratégie et à privilégier un mode opératoire qui vise à inspirer le passage à l'acte d'individus sans lien organique avec elle. Cette nouvelle stratégie a conduit à un renforcement de ce que les services de renseignement ont pour habitude de qualifier de « menace endogène », qui a sensiblement pris le pas sur la menace projetée de l'extérieur parmi les pays méditerranéens. À titre d'illustration, les sept attentats djihadistes commis en France depuis janvier 2020 répondent tous à ces caractéristiques.

Si certains pays méditerranéens ont vu se structurer des « filiales officielles » ainsi que des groupes terroristes se revendiquant de Daech ou d'Al-Qaïda sur leur sol (Tunisie, Maroc, Algérie, Libye, Égypte, Liban, Albanie), la majorité des États de la région doit désormais faire face à une exposition sécuritaire aux aspects relativement similaires : la prégnance d'un risque d'attaques perpétrées par des individus sans lien connu avec la mouvance terroriste, engagés dans des processus de radicalisation souvent rapides (en ligne, la plupart du temps), présentant parfois des vulnérabilités

psychologiques et ayant, dans la grande majorité des cas, recours à des modes opératoires rudimentaires. L'impossibilité d'identifier en amont les profils les plus dangereux, d'intercepter des communications entre auteurs et commanditaires ou de s'orienter grâce à l'identification de flux financiers suspects complexifie grandement le travail des services de sécurité. Mais elle constitue également une incitation impérieuse, pour les États les plus exposés, ceux du pourtour méditerranéen bien sûr, mais plus largement pour la communauté internationale dans son ensemble, à s'attaquer aux facteurs plus généraux qui permettent à cette menace de se diffuser.

UN CADRE INTERNATIONAL DENSIFIÉ

106 Indépendamment des échanges opérationnels entre services de sécurité, qui se déroulent le plus souvent sur une base bilatérale, c'est sur les fondements de la coopération multilatérale que se sont construits les principaux acquis de la lutte contre le terrorisme depuis le début du siècle. Un multilatéralisme au sein duquel les pays de l'espace méditerranéen ont, pour la plupart, su prendre toute leur place.

Les premiers jalons de ce cadre de coopération ont été posés par le Conseil de sécurité des Nations unies à la fin des années 1990 et, surtout, dans les semaines qui ont suivi les attentats du 11 septembre 2001 (mise en place notamment d'un régime de sanctions ciblant Al-Qaïda, qui sera quelques années plus tard étendu à Daech). Ce cadre a par la suite été densifié au fur et à mesure que l'essor pris en Irak et en Syrie par le groupe d'Abou Bakr al-Baghdadi posait de nouveaux défis à la communauté internationale. Des thèmes tels que l'entrave à la diffusion de la propagande djihadiste en ligne, la lutte contre le financement des organisations terroristes, ou encore la prévention de la radicalisation, ont ainsi émergé comme des sortes de biens communs pour combattre le terrorisme, toute action collective pour s'attaquer à l'un de ces phénomènes étant de nature à réduire l'exposition sécuritaire de chaque État pris individuellement. Cette extension des thématiques considérées dans la définition de la stratégie internationale de lutte contre le terrorisme (qui a été codifiée pour la première fois en 2006 sous la forme d'une « stratégie mondiale des Nations unies », adoptée par l'Assemblée générale et depuis lors révisée tous les deux ans) s'est accompagnée d'une prolifération d'instances de coopération : Coalition internationale contre Daech, Forum mondial de lutte contre le terrorisme, Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations unies...

Ce paysage particulièrement dense (et il faut l'avouer pas toujours exempt de certaines redondances) a fourni une base à plusieurs États méditerranéens pour marquer leur engagement sur la scène internationale en la matière. On peut notamment citer le Maroc, qui coprécide le Forum mondial de lutte contre le terrorisme depuis 2016 et transmettra au début de l'année 2023 le relais à l'Égypte (dans le cadre d'une coprésidence qu'elle assurera avec l'Union européenne), qui accueille à Rabat un bureau onusien pour la formation des experts africains en contre-terrorisme et qui a joué un rôle moteur dans l'extension des activités non militaires de la coalition contre Daech sur le continent africain.

FAIRE DE LA MÉDITERRANÉE UN « ESPACE DE SÉCURITÉ COMMUN »

107

La prise de conscience du fait que l'espace méditerranéen nécessitait une vigilance particulière et une action ciblée en raison du risque terroriste n'est pas nouvelle, comme le montre, par exemple, l'existence, depuis 2001, d'une opération ad hoc de l'OTAN ayant pour mandat de lutter contre la menace terroriste maritime dans la zone (opération *Active Endeavour*, remplacée en 2016 par l'opération *Sea Guardian*). Le caractère impérieux des enjeux de sécurité partagés, en particulier au moment des grandes vagues de départ de partisans de Daech vers le Levant, a par ailleurs conduit à établir des canaux d'échange d'informations opérationnelles efficaces entre la plupart des pays de la région, que ce soit de manière directe ou par le biais d'intermédiaires comme Interpol.

Il est cependant clair qu'au niveau politique la gouvernance de l'espace méditerranéen en matière sécuritaire, notamment pour ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, reste très largement à construire. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer, comme l'absence d'enceinte de dialogue inclusif entre les pays méditerranéens. Le forum existant le plus large est le « dialogue 5+5 »⁶, qui, dans ses formations ministérielles des affaires étrangères et de la défense, a d'ailleurs posé les bases de certaines initiatives de coopération en matière de contre-terrorisme. Mais il paraît inenvisageable, compte tenu des tensions existantes entre certains pays méditerranéens, de remédier à cette lacune à brève échéance.

6. Instauré en 1990 entre cinq pays de la rive nord de la Méditerranée (Espagne, France, Italie, Malte, Portugal) et cinq pays de la rive sud (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie).

La profonde interdépendance qui existe entre les pays de l'espace méditerranéen conduit, par ailleurs, l'ensemble de la zone à subir durablement l'impact des vulnérabilités que présentent certains maillons de la chaîne collective. Dit autrement, la mise en place d'une coopération sécuritaire à la hauteur des enjeux contre-terroristes au niveau régional restera nécessairement imparfaite tant que la crise libyenne et, surtout, la crise syrienne n'auront pas trouvé de solution politique durable.

Enfin, force est de constater que la lutte contre le terrorisme a paradoxalement été victime de son succès : le sursaut provoqué par la montée en puissance de Daech, qui a conduit la communauté internationale à s'unir pour mettre en place une coalition militaire forte de quatre-vingt-cinq membres, est largement retombé depuis la chute de Baghouz. Et l'idée que le terrorisme constituait une menace trop sérieuse pour faire l'objet de certaines instrumentalisation politiques n'est plus partagée par tous avec la même conviction, y compris au sein du Conseil de sécurité des Nations unies.

Ces considérations ne doivent pas amener à renoncer à s'engager pour le renforcement d'une coopération plus que jamais nécessaire au sein de l'espace méditerranéen. Il faut cependant fonder cet engagement sur une vision réaliste tout en respectant un certain nombre de principes. Le réalisme impose d'intégrer le fait que la polarisation actuelle de la scène internationale, qui est et restera à l'évidence longtemps renforcée par l'agression russe lancée contre l'Ukraine le 24 février 2022, ne crée pas une dynamique favorable à l'apaisement des tensions géopolitiques en Méditerranée. Dans ce contexte, il importe de s'assurer que la coopération sécuritaire se base toujours sur la réalité objective de la menace, qu'elle soit protégée des éventuelles tensions politiques et ne puisse pas faire l'objet d'instrumentalisation, mais également qu'elle intègre une prise de conscience claire que toute politique de lutte contre le terrorisme conduisant à remettre en cause les valeurs démocratiques, à attaquer les libertés individuelles et à violer les droits de l'homme conduira nécessairement à renforcer la menace qu'elle prétend vouloir combattre.

Les conditions ne sont sans doute pas réunies, à quelques mois du terme d'une année 2022 qui aura été marquée par un niveau de tensions internationales rarement atteint depuis la guerre froide, par de multiples frictions en Méditerranée orientale et par un retour de la guerre sur le continent européen, pour ambitionner d'aller au-delà d'une politique des petits pas. L'essentiel est de s'assurer qu'ils soient effectués dans la bonne direction. C'est à ce prix que la Méditerranée pourra continuer d'être considérée comme un formidable espace d'opportunités auquel il faut s'ouvrir, davantage que comme une source de menaces dont il faudrait se prémunir.

R É S U M É

Carrefour incomparable d'échanges humains, commerciaux et culturels, l'espace méditerranéen constitue un atout incomparable pour les pays qui le bordent. La liberté qu'il offre emporte cependant son lot de vulnérabilités face à des menaces sécuritaires transnationales, notamment pour les acteurs terroristes qui s'y sont établis de manière croissante depuis le début des années 2000. Sous la pression de foyers djihadistes majeurs au Levant comme au Sahel, les pays de la région connaissent une exposition sécuritaire aux contours similaires, justifiant la mise en place de coopérations approfondies dans le cadre d'un effort partenarial, seul à même de faire de la Méditerranée un espace de sécurité commun.

